

Secrétariat Sessions
Marie Christine POIRIER
☎ 01.40.14.48.55
☎ 01.40.14.00.40
✉ CCE BNP PARIBAS
CSD03A1
75450 – PARIS CEDEX 09

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL de la SEANCE PLENIERE EXCEPTIONNELLE
du COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE de BNP Paribas
du 16 avril 2014**

Point n° 7 : Avis du CCE sur l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et la mise en distribution du dividende.

Un Intervenant CFDT

La répartition du résultat de l'Entreprise entre le Travail, l'Investissement, et le Capital est comme à l'accoutumé en déséquilibre défavorable pour le Travail

L'engagement de tous les salariés pour atteindre ce niveau de résultat n'est pas reconnu à sa juste valeur.

Pour mémoire, la Négociation Annuelle Obligatoire s'est terminée sur un désaccord devant l'absence d'augmentation collective.

La CFDT vote donc contre l'affectation du résultat de l'exercice 2013.

Le Représentant Syndical CGT.

Une année 2013 bien terne pour les salariés

Inutile de vous rappeler le manque d'engagement de la Direction Générale à reconnaître l'investissement de l'ensemble de nos collègues qui ont contribué à faire le bon Résultat de BNP Paribas.

Ajouté à cela, les suppressions d'emplois dans de nombreux Métiers et la récurrence des dossiers présentés en CCE qui ont pour seul objectif, diminuer les coûts, vous comprendrez que la CGT ne peut adhérer à votre choix de mieux satisfaire l'intérêt des investisseurs au détriment des salariés.

Le fait d'émettre un avis défavorable ne remettra pas en cause le choix retenu, mais il se doit d'être considéré comme une forte demande de mieux répartir les richesses créées en direction des salariés de notre entreprise.

La Représentante Syndicale FO.

FO prend acte.

Un Intervenant SNB.

Les élus SNB prennent acte de l'affectation du résultat et de la distribution du dividende, même si 2013 aura vu naître un nouvel accord d'intéressement on ne peut cependant occulter qu'une fois encore l'affectation du résultat n'a pas prévue d'augmentation de capital... Au-delà de l'aspect financier que concentre cette opération elle est aussi un vecteur de communication non négligeable auprès des salariés de l'entreprise... Les collègues auraient, en effet, apprécié que ce message leur soit envoyé mais la politique entamée l'année dernière se poursuit nous le regrettons fortement...

Pour extrait, certifié conforme
Le Secrétaire du CCE
M. Jean-Philippe TANGHE

